



NATIONS UNIES

ASSEMBLEE
GENERALE

UN LIBRARY

NOV 3 1976



Distr.
GENERALE

A/C.5/31/31
29 octobre 1976
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

UNZSA COLLECTION

Trente et unième session
CINQUIEME COMMISSION
Points 92 et 12 de l'ordre du jour

BUDGET-PROGRAMME POUR L'EXERCICE BIENNAL 1976-1977

RAPPORT DU CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL

Prévisions révisées au titre du chapitre 4 concernant la
Conférence des Nations Unies sur la désertification

Rapport du Secrétaire général

1. A sa trentième session, l'Assemblée générale a adopté la résolution 3511 (XXX), intitulée "Conférence des Nations Unies sur la désertification", dans laquelle elle a décidé, entre autres choses, que le coût de la Conférence serait imputé sur le budget ordinaire de l'Organisation des Nations Unies. A cet égard, l'Assemblée générale a été informée par la Cinquième Commission qu'il pourrait être nécessaire d'inscrire au chapitre 4 du budget-programme pour 1976-1977 un crédit additionnel n'excédant pas 540 000 dollars, mais que le montant exact de ce crédit ne pouvait encore être précisé et ferait l'objet d'un rapport distinct du Secrétaire général à l'Assemblée générale à sa trente et unième session.

2. On se rappellera que, lors de l'examen de cette question, la Cinquième Commission était saisie d'un état présenté par le Secrétaire général 1/ contenant des prévisions des dépenses supplémentaires qu'entraînerait la Conférence. Les dépenses prévues, qui s'élevaient à 540 000 dollars au total, avaient été calculées en partant d'une série d'hypothèses, et notamment l'hypothèse que "les langues de la Conférence seraient l'anglais, le chinois, l'espagnol, le français et le russe". Dans son rapport connexe 2/, le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (CCQAB) avait noté, entre autres choses, qu'à ce stade précoce "il était très difficile au Secrétaire général de tenir compte de toutes les incidences durant toute l'année de la capacité accrue des services linguistiques de l'Organisation des Nations Unies" et il avait également estimé "qu'il serait nécessaire de revoir soigneusement les estimations du Secrétaire général concernant le volume de la documentation à établir pendant la Conférence".

1/ A/C.5/1719.

2/ A/10008/Add.15.

3. Ultérieurement, le Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), à sa quatrième session, en avril 1976, a adopté sa résolution 73 (IV) intitulée "Conférence des Nations Unies sur la désertification". Dans cette résolution, le Conseil d'administration a notamment invité l'Assemblée générale, lorsqu'elle examinerait à sa trente et unième session les incidences administratives et financières qu'auraient sur le budget ordinaire de l'Organisation des Nations Unies les services à assurer pour la Conférence, à considérer favorablement l'inclusion de l'arabe parmi les langues de travail de la Conférence. A sa soixante et unième session, le Conseil économique et social a invité 3/ l'Assemblée générale à approuver les recommandations figurant dans le rapport du Conseil d'administration du PNUE, et particulièrement celles qui avaient trait à la Conférence des Nations Unies sur la désertification.

4. Conformément aux décisions et demandes susmentionnées, le Secrétaire général soumet dans la présente note des prévisions de dépenses pour la Conférence, révisées compte tenu des éléments suivants, postérieurs à la dernière session de l'Assemblée générale :

a) La recommandation du Conseil d'administration du PNUE et du Conseil économique et social tendant à inclure l'arabe parmi les langues de travail de la Conférence;

b) La réalisation d'une étude détaillée sur les services de conférence devant être assurés par l'Office des Nations Unies à Genève et le Département des conférences à New York;

c) La nécessité d'assurer un service d'informations minimum sur la Conférence, dont on avait négligé de tenir compte dans les prévisions initiales.

5. Toutes les autres hypothèses sur lesquelles étaient fondées les prévisions initiales restent valables. Ces hypothèses sont les suivantes :

a) Le financement des travaux préparatoires de la Conférence sera assuré essentiellement par le Fonds du Programme des Nations Unies pour l'environnement, des fonds supplémentaires étant fournis par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et le Fonds des Nations Unies pour les activités en matière de population (FNUAP). L'ONU assurera les services de conférence nécessaires;

b) La Conférence se tiendra à Nairobi du 29 août au 9 septembre 1977 et sera immédiatement précédée de deux jours de consultations officieuses pour lesquelles des services d'interprétation et de traduction seront nécessaires;

c) Des invitations à participer à la Conférence seront adressées à tous les Etats, aux institutions spécialisées intéressées et aux organisations intergouvernementales qui auront fait savoir qu'elles souhaitent y participer, aux mouvements de libération reconnus par l'Organisation de l'unité africaine (OUA),

aux organisations qui ont reçu une invitation permanente de l'Assemblée générale à participer, en qualité d'observateur, aux sessions et aux travaux de toutes les conférences internationales convoquées sous les auspices de l'Assemblée, conformément à la résolution 3227 (XXIX) de l'Assemblée générale, au Conseil des Nations Unies pour la Namibie, ainsi qu'aux organisations non gouvernementales intéressées;

d) Il ne sera pas établi de comptes rendus analytiques des séances de la Conférence;

e) Les locaux où se tiendra la Conférence seront mis gratuitement à la disposition de l'ONU par le Gouvernement kényen.

6. Sur la base des hypothèses ci-dessus, le total des dépenses à inscrire au budget ordinaire de l'Organisation des Nations Unies au titre de la Conférence se décomposerait comme suit :

a) Frais de voyage Dollars

On prévoit que la présence de hauts fonctionnaires du Siège dont la liste suit sera requise durant la Conférence : le Secrétaire général et trois assistants, pour l'ouverture officielle de la Conférence (8 600 dollars); un haut fonctionnaire du Département des affaires économiques et sociales et un fonctionnaire du secrétariat de la Conférence sur l'eau (6 100 dollars); un juriste et deux fonctionnaires des conférences de New York pendant toute la durée de la Conférence (6 300 dollars) 21 000

b) Frais de voyage des participants

Conformément aux dispositions du paragraphe 6 de la résolution 3280 (XXIX), relative à la coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'OUA, l'Organisation prendrait à sa charge les frais de voyage et l'indemnité de subsistance des représentants des mouvements de libération nationale reconnus par l'OUA 4 000

c) Personnel temporaire pour les réunions

i) Interprétation (272 600 dollars)

On prévoit que le programme des séances de la Conférence nécessitera les services de trois équipes de 18 interprètes (anglais, arabe, chinois, espagnol, français et russe). Une équipe arriverait trois jours avant l'ouverture de la Conférence afin d'assurer le service des consultations officieuses. Les dépenses à prévoir, pour 54 interprètes, s'établissent comme suit :

/...

	<u>Dollars</u>
Frais de voyage	
45 interprètes de Genève (91 400 dollars) et, pour l'arabe, 9 interprètes du Caire (7 200 dollars)	98 600
Indemnité de subsistance	
18 interprètes pendant 20 jours (y compris les interprètes nécessaires pour les consultations officielles) et 36 interprètes pendant 17 jours	28 200
Traitements	
18 interprètes pendant 20 jours (45 900 dollars) et 36 interprètes pendant 17 jours (75 600 dollars)	145 800
	<hr/>
	272 600
	<hr/> <hr/>
ii) Documentation à établir pendant la Conférence (377 200 dollars)	

On prévoit que des documents totalisant 350 pages devront être publiés en six langues durant la Conférence :

	<u>Pages</u>
<u>Journal</u>	12
Projet de rapport de la Conférence devant être adopté en séance plénière	150
Rapport sur les résultats des consultations officielles tenues préalablement à la Conférence (Conférence Room Paper)	5
Rapport du Bureau	30
Rapport de la Commission de vérification des pouvoirs	5
Résolutions, amendements et projets de résolution révisés, et modifications du projet de plan de lutte contre la désertification	<u>150</u>
	<u>352</u>
	<hr/> <hr/>

Les frais de traduction, de dactylographie et de reproduction de cette documentation sont estimés comme suit, compte tenu du fait que six réviseurs et six sténodactylographes devront se trouver à Nairobi trois jours avant le début de la Conférence afin d'assurer le service des consultations officielles :

	<u>Dollars</u>
38 traducteurs : Frais de voyage (30 traducteurs de Genève et 8 du Caire)	67 400
Indemnité de subsistance	15 400
Traitements	<u>57 500</u>
	<u>140 300</u>
19 réviseurs : Frais de voyage (15 réviseurs de Genève et 4 du Caire)	33 800
Indemnité de subsistance (6 réviseurs pendant 20 jours et 13 réviseurs pendant 17 jours)	9 900
Traitements (6 réviseurs pendant 20 jours et 13 réviseurs pendant 17 jours)	<u>46 000</u>
	<u>89 700</u>
38 sténodactylographes :	
Frais de voyage (30 sténodactylographes de Genève et 8 du Caire)	67 500
Indemnité de subsistance (6 sténodactylographes pendant 20 jours et 32 pendant 17 jours)	19 250
Traitements (6 sténodactylographes pendant 20 jours et 32 pendant 17 jours)	<u>50 450</u>
	<u>137 200</u>
Personnel chargé de la reproduction et de la distribution des documents	<u>10 000</u>
	<u>377 200</u>

/...

iii) Personnel d'encadrement pour les services de conférence
(77 800 dollars)

On estime qu'il faudra recruter à Genève : un coordonnateur des services de conférence; un(e) secrétaire pour le groupe de coordination; un chef pour le service d'interprétation; un chef pour le service linguistique; trois secrétaires ou commis pour le service linguistique et le service d'interprétation; un chef des préposés aux salles de conférence; deux superviseurs pour la reproduction des documents; trois superviseurs pour la distribution des documents; deux commis au contrôle des documents et deux documentalistes. Les dépenses correspondantes sont estimées comme suit :

	<u>Dollars</u>
Frais de voyage	34 400
Indemnité de subsistance	11 900
Traitements	<u>31 500</u>
	<u>77 800</u>

iv) Autre personnel supplémentaire (23 000 dollars)

Compte tenu du personnel que fournira le PNUE, on estime qu'il faudra recruter localement le personnel supplémentaire ci-après : 20 secrétaires, 10 plantons, 16 gardes et 6 préposés aux salles de conférence. Les dépenses correspondantes sont estimées à 23 000 dollars

d) Heures supplémentaires et sursalaire de nuit (4 000 dollars)

e) Frais généraux de fonctionnement (97 250 dollars)

	<u>Dollars</u>
- Location et entretien du matériel, y compris 42 machines à écrire et cinq copieurs pendant trois semaines	4 250
- Services divers :	
Transports locaux	5 000
Fret (environ 10 tonnes depuis Genève)	84 000
Dépenses de représentation	<u>4 000</u>
	<u>97 250</u>

/...

f) Fournitures et accessoires (15 000 dollars)

Ce montant comprend une somme de 7 000 dollars pour 3 000 rames de papier destiné à la reproduction de la documentation à établir pendant la Conférence.

g) Information (21 095 dollars)

On envisage d'envoyer à Nairobi une équipe d'information comprenant quatre fonctionnaires de New York (1 chef de l'information, 1 fonctionnaire de l'information, 1 fonctionnaire de la radio et 1 éditeur) et cinq de Genève (deux fonctionnaires de l'information, un fonctionnaire de la radio et deux dactylographes/correcteurs d'épreuves (français)). On compte que ces fonctionnaires devront s'absenter de leur lieu d'affectation pendant 20 jours (pour ceux de New York) et 19 jours (pour ceux de Genève). Pendant cette période, il faudra recruter du personnel temporaire pour remplacer un fonctionnaire de la radio et un fonctionnaire de l'information à New York et un fonctionnaire de la radio à Genève.

Les dépenses correspondantes sont estimées comme suit :

	<u>Dollars</u>
Frais de voyage	10 620
Indemnité de subsistance	4 975
Traitements (remplaçants)	<u>4 000</u>
	<u>19 595</u>

En outre, on envisage d'envoyer sur place une équipe de prise de vues cinématographiques et de louer tout le matériel nécessaire pour une période de cinq jours, moyennant une dépense estimée à 1 500 dollars.

7. Le coût total de la Conférence est estimé à 912 945 dollars, somme qui se décompose comme suit par objet de dépense :

/...

Dollars

a) Personnel temporaire		
Frais de voyage	301 700	
Indemnité de subsistance	84 650	
Traitements	<u>368 250</u>	
		754 600
b) Heures supplémentaires et sursalaire de nuit		4 000
c) Services contractuels (information)		1 500
d) Frais de voyage des participants		4 000
e) Frais de voyage des fonctionnaires		
Fonctionnaires des services organiques	21 000	
Fonctionnaires des services d'information	<u>15 595</u>	
		36 595
f) Frais généraux de fonctionnement		97 250
g) Fournitures et accessoires		<u>15 000</u>
		<u>912 945</u>

8. Le calendrier des conférences pour 1976-1977 n'ayant pas encore été arrêté par l'Assemblée générale, il n'est pas possible de déterminer dans quelle mesure le coût des traitements du personnel de conférence (368 250 dollars) pourra être financé grâce aux crédits déjà alloués à l'Office des Nations Unies à Genève ou au Département des conférences à New York (pour le personnel linguistique arabe). Ce décompte figurera dans un état global qui sera établi vers la fin de la session en cours de l'Assemblée générale, qui récapitulera, point par point, les dépenses à prévoir pour les services de conférence comme suite à toutes décisions prises au cours de l'année sur des questions de fond, et qui indiquera dans quelle mesure ces dépenses pourront être financées dans les limites des crédits déjà ouverts, et le montant des crédits additionnels qu'il faudra ouvrir pour assurer le service des réunions prévues au calendrier révisé pour 1977. En conséquence, le Secrétaire général se borne, pour le moment, à demander l'ouverture, au chapitre 4, d'un crédit additionnel d'un montant total de 544 700 dollars, qui correspond seulement au solde des dépenses énumérées plus haut.
